

Certificat en arts visuels - 4743

RESPONSABLE :

Gatineau

Pavel Pavlov
Directeur de module

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 819 595-3900, poste 1830
Courriel : ugp1.edac@uqo.ca

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Le certificat en arts visuels est conçu pour offrir une formation générale en arts visuels. Il permet d'initier l'étudiant à une démarche de création, tout en lui offrant une approche à la fois théorique et pratique. L'expérience des pratiques matérielles et technologiques lui permettra d'acquérir les aptitudes requises à l'élaboration de projets de création artistique. Dans un objectif de développement culturel, ce programme fournira à l'étudiant un espace de réflexion et de production personnelles.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TC	✓		
	TP	✓	✓	

TC : Temps complet
TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base études universitaires

Avoir réussi un minimum de 15 crédits universitaires, avec une moyenne cumulative de 2,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées et manifester un intérêt pour les arts visuels.

La personne candidate doit présenter un curriculum vitae décrivant son parcours et une lettre d'intérêt d'environ 250 mots décrivant ses motivations à poursuivre des études dans le programme.

PLAN DE FORMATION :

Trimestre 1 - AUTOMNE

ARI1003 Dessin d'observation
ARI1033 Logiciels graphiques
ARV1133 Atelier de peinture
ARV1323 Enjeux des arts au XXe siècle
ARV1273 Atelier exploratoire en installation
ou ARV1203 Art public et performance

Trimestre 2 - HIVER

ARV1143 Approche sculpturale
ARI1183 Langage photographique
ARI1143 Art actuel
2 cours optionnels (voir liste des cours plus bas)

Cours optionnels

Deux cours (6 crédits) parmi les suivants:

ARI1243 Mots et images
ARP1133 Sujet choisi en arts visuels

ARP1673 Sérigraphie
ARP2033 Sujets choisis en arts
ARV1163 Dessin: exploration avancée (ARI1003)
ARV1263 Atelier exploratoire 2D, 3D
ARV1303 Peinture: exploration avancée (ARV1133)

NOTES :

Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC) et le ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration du Québec (MIFI) ont adopté un ensemble de mesures importantes qui peuvent avoir des impacts sur le cheminement migratoire des personnes étudiantes internationales. Voici les liens des messages publiés par la Direction des Affaires Internationales de l'UQO concernant les nouvelles mesures relatives au permis de travail postdiplôme :

Travailler ou vivre au Canada après l'obtention du diplôme
Nouvelle mesure depuis le 1er septembre 2024
<https://uqo.ca/nouvelles/170170>

Permis de travail Postdiplôme
Exigence linguistique et domaine d'études admissibles
<https://uqo.ca/nouvelles/170172>